

L'état de santé des enseignants : des résultats qui exigent des réponses.

Depuis la mise en vigueur de la Convention scolaire romande (CSR) et du concordat HarmoS en 2009, de l'introduction progressive du plan d'études romand (PER) dès 2011 et de l'accord intercantonal sur la pédagogie spécialisée en 2011, la scolarité obligatoire n'est plus exclusivement une affaire cantonale.

Le SER, en tant qu'interlocuteur reconnu de la Conférence intercantonale des chefs de département de l'instruction publique de Suisse romande (CIIP), a considéré qu'il était important que son point de vue soit connu du grand public.

Raison pour laquelle, depuis 2012, il organise une conférence de presse de rentrée.

L'année dernière¹, le SER faisait part de l'épuisement de la profession, avec les répercussions certaines sur les résultats des élèves, consécutif :

- à l'inflation des tâches administratives ;
- à des directives contraignantes et déprofessionnalisantes plaçant les enseignants dans un rôle d'exécutants incompatible avec la responsabilité inhérente à l'exercice de cette profession ;
- à l'amplification de l'hyper-médicalisation des élèves ;
- à l'intégration nécessaire et souhaitable des élèves à besoins particuliers sans que les ressources appropriées soient apportées ;
- à une organisation scolaire préjudiciable ;
- aux difficultés d'entrée dans le métier.

Le SER annonçait aussi le lancement d'une étude sur l'état de santé des enseignants, confiée à l'Institut universitaire romand de santé au travail (IST), afin de pouvoir cibler les mesures appropriées de prévention nécessaires et de proposer les changements indispensables dans les conditions de travail des enseignants. Son rapport se trouve en ligne sur le site du SER².

Les 9 associations membres du SER : l'AMCOFF, l'AVECO, le SAEN, le SEJ, le SEJB, la SPFF, la SPG, la SPV et la SPVal, ainsi que l'AFPESS, l'AVPES, la FAMCO, la SSPES, le SSP-région Neuchâtel ont participé à cette enquête.

Méthodologie

L'enquête par questionnaire est la méthode retenue par l'IST pour collecter des données au sein d'un échantillon important.

¹ Dossier de presse 2016 complet sur le site du SER

² www.le-ser.ch le rapport sera publié à l'occasion de la journée suisse de l'éducation, le 31 août 2017

Le questionnaire comporte plusieurs blocs thématiques :

- 1) des questions sociodémographiques ;
- 2) des questions concernant l'activité professionnelle ;
- 3) des questions concernant l'état de santé des enseignants ;
- 4) des questions concernant le relâchement et le besoin de récupération.

Les questions concernant l'état de santé couvrent le passé (distinguant entre les périodes scolaires et extrascolaires), le présent ainsi qu'une projection sur l'avenir. Pour obtenir un indicateur de l'épuisement professionnel des enseignants, un instrument validé, le Copenhagen Burnout Inventory, a été utilisé. Il distingue trois dimensions du burnout : celle liée à la personne (comment la personne se sent physiquement et psychologiquement), celle liée à la relation (comment la personne vit le contact avec les élèves), et celle liée au travail (comment la personne vit son travail en général). Les scores peuvent varier entre 0 (le score de burnout le plus faible) et 100 (le score de burnout le plus élevé). Un score égal ou supérieur à 50 est considéré comme un score de burnout élevé selon les auteurs de l'instrument.

Les questions concernant le relâchement et le besoin de récupération sont inspirées de l'échelle de Netemeyer, Boles et McMurrian (1996) sur le conflit entre la vie professionnelle et la vie personnelle.

Dans le questionnaire, le terme « maladie » est défini comme toute atteinte à la santé (non due à un accident) qui contraint une personne à ne pas travailler ou qui aurait dû l'y contraindre, bien qu'elle ait continué à travailler. Le terme « périodes extrascolaires » se réfère aux périodes durant lesquelles les élèves sont en vacances scolaires. Le terme « périodes scolaires » se réfère aux périodes durant lesquelles la personne enseigne à des élèves. Il est à noter que les répondants considèrent avoir pris en moyenne 36 jours de vacances et de jours fériés effectifs.

Une enquête qui a du sens

En mars 2017, **5'519 collègues ont répondu au questionnaire** détaillé sur leur état de santé durant l'année 2016, représentant le **54,9% des enseignants consultés**. Le nombre élevé de réponses - pour un questionnaire aussi approfondi - dans tous les cantons et pour tous les niveaux d'enseignement prouve que le sujet n'est pas pris à la légère par les professionnels de la formation.

Pour le SER, les résultats méritent donc d'être largement pris en compte et des réponses concrètes doivent être rapidement apportées par les autorités scolaires.

Taux de réponse par canton

canton	contacté	répondu	taux de réponse
BE francophone	368	190	51.6%
FR	1'234	760	61.6%
GE	1'499	665	44.4%
JU	786	463	58.9%
NE	960	519	54.1%
VS	2'359	1'604	68.0%
VD	2'269	1'081	47.6%
multicantons	576	237	41.1%
total	10'051	5'519	54.9%

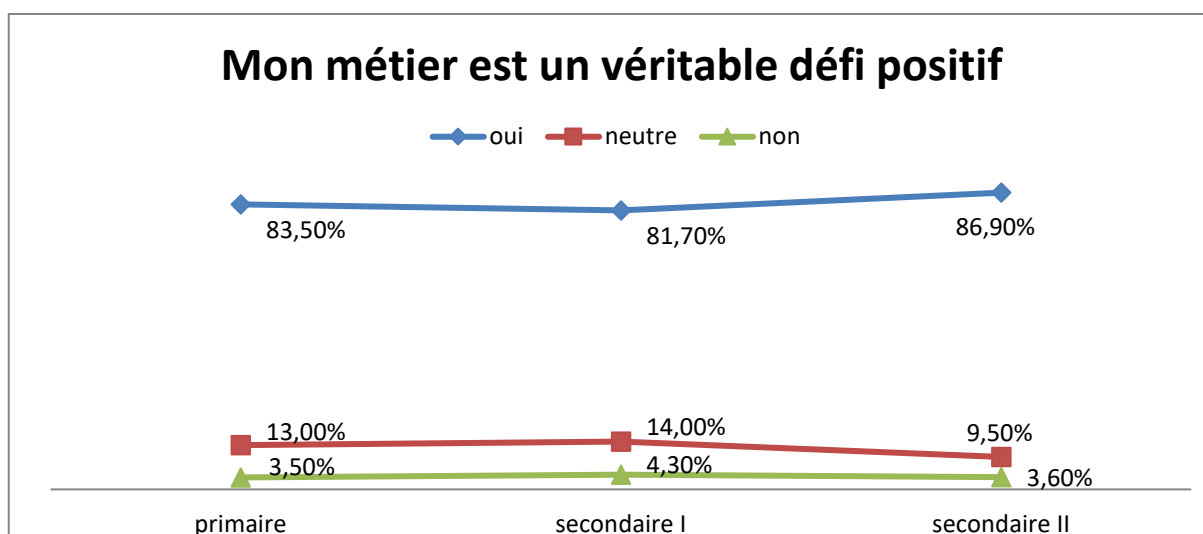
Un défi positif relevé

83,8% des enseignants considèrent que leur métier est un véritable défi positif. Ce positionnement face à une profession contraignante et exigeante doit être souligné :

les enseignants romands prennent à cœur leur travail.

Il faut donc impérativement leur donner les moyens de pouvoir continuer d'exercer leur profession avec le même état d'esprit et apporter toutes les mesures nécessaires pour relever tous les défis que l'école d'aujourd'hui rencontre.

Les coupes dans les budgets, notamment liés à la formation, ne peuvent à l'avenir que porter préjudice à l'engagement des professionnels de l'éducation, dans tous les secteurs, de même que l'augmentation des effectifs, ou encore l'intégration des élèves à besoins particuliers sans mise à disposition des ressources appropriées.



Tenir le coup...

Plusieurs éléments constatés de manière empirique et qui interpellent le SER depuis longtemps trouvent aujourd'hui une confirmation statistique. A des questions différentes, les réponses convergent vers un même constat : une majorité d'enseignants lutte pour tenir le coup.

56,8% des enseignants interrogés ont estimé avoir été malades ou accidentés à un moment ou un autre en 2016.

La moyenne s'établit à 14,1 jours au cours de l'année civile, 9,4 durant les périodes scolaires et 5,0 durant les périodes extrascolaires³.

Même lors des périodes extrascolaires, 51,9 % indiquent que leur état de santé était en lien avec des contraintes professionnelles.

Le nombre de malades en début de période extrascolaire (62,3%) démontre un réel besoin de récupération après une période scolaire (cf. figure 1 page suivante).

³ nb de répondants différents selon les questions, pas de concordance possible entre les 3 moyennes.

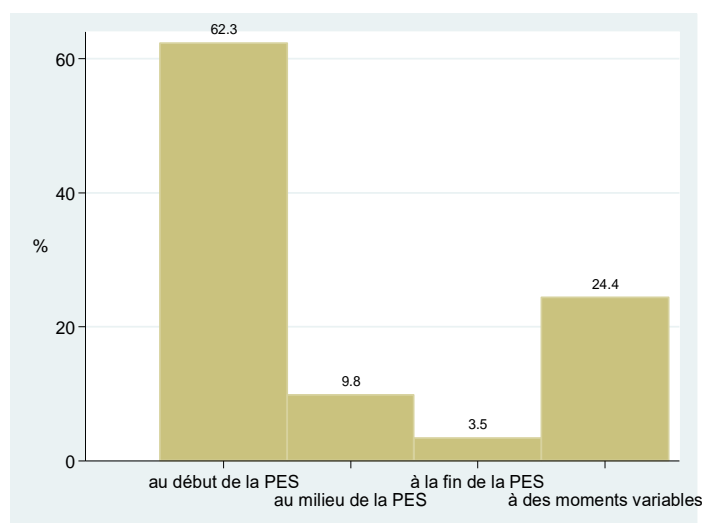


Figure 1 : Moment d'apparition de la maladie durant la période extrascolaire (PES)

La moitié des répondants (50,4%) a le sentiment de **devoir tenir le coup** souvent ou très souvent pendant la période scolaire.

60,2% des répondants considèrent que **leur état de santé se dégrade** au fur et à mesure que la période scolaire avance.

Deux tiers des répondants (66,6%) signalent que leur activité professionnelle est stressante pour eux.

L'état de mal-être et les absences des enseignants impliquent des coûts et ont des répercussions sur la qualité de l'enseignement. Un parallèle peut être fait en ce qui concerne le nombre de jours de maladie/accident et les résultats aux tests PISA. L'engagement de remplaçants trop souvent non-formés accentue ces répercussions.

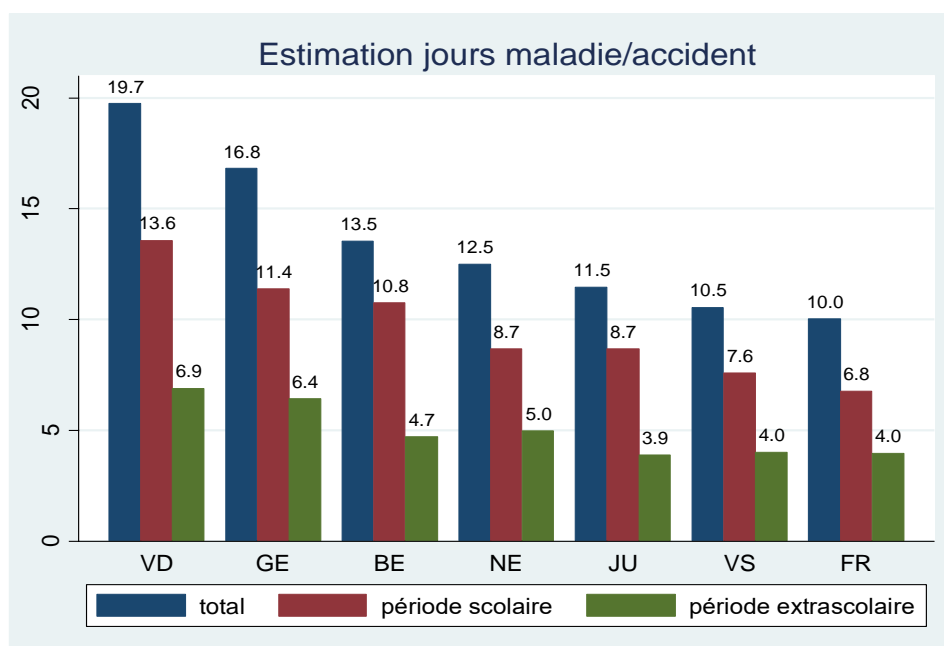


Figure 2 : Moyenne des estimations subjectives des jours de maladie/accident au cours de l'année civile 2016 par canton

Note : Le total ne correspond pas à la somme des jours de maladie/accident de la période scolaire et de la période extrascolaire car le nombre de répondants ayant renseigné les informations pour les deux périodes n'est pas identique ($n_{PS} = 5132$; $n_{PES} = 5010$). Le total a été calculé uniquement pour les enseignants qui ont répondu pour les deux périodes ($n = 4926$).

Parmi les enseignants qui estiment avoir été malades au moins une fois durant les périodes scolaires, 89,4% ont assumé au moins une journée de cours tout en étant malades.

En moyenne, les participants ont estimé avoir donné **10,8 jours de cours alors qu'ils auraient dû rester à la maison pour se soigner**. 12,6% disent même en avoir assumé 20 jours et plus !

Ces chiffres montrent que les enseignants malades sont face à un dilemme : se soigner et laisser les élèves à des remplaçants malheureusement souvent sans formation ou assumer leur travail malgré tout. Les professionnels n'hésitent donc pas à risquer leur santé pour assurer leurs tâches avec le moins de dommages pour leurs élèves. Le fait que la préparation d'un remplacement lui incombe, alors qu'il est malade et devrait se soigner, pousse aussi l'enseignant à renoncer à un arrêt de travail pour maladie.

Un véritable besoin de récupération est constaté. D'ailleurs, 40,8% des enseignants se disent (tout à fait) d'accord que **la période scolaire leur prend tellement d'énergie qu'ils ont du mal à se déconnecter et à profiter de leur temps libre** lors des périodes extrascolaires.

... ou faire face au burnout

Un score égal ou supérieur à 50 indique un burnout élevé selon les auteurs de l'instrument utilisé. Il est atteint ou dépassé respectivement pour 42,4%, 26% et 22,5% des répondants concernant les dimensions liées à la personne, à la relation avec les élèves et au travail.

Les scores de toutes les dimensions du burnout sont clairement élevés pour les enseignants romands.

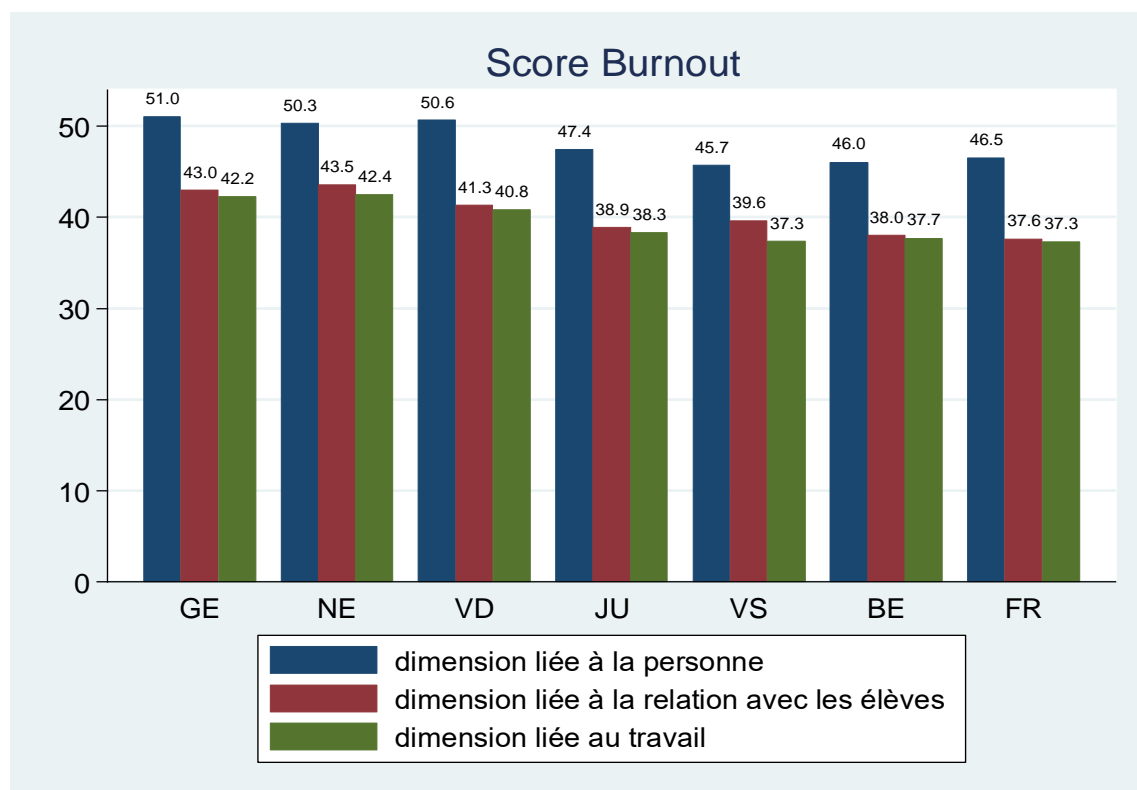


Figure 3 : Score moyen de burnout par dimension et par canton

Des relations, sources d'épanouissement

Les relations avec les collègues sont source d'épanouissement pour près de 7 collègues sur 10 (69,1%).

Le SER qui milite depuis longtemps pour la création de véritables équipes pédagogiques ne peut que se réjouir de ce chiffre.

D'autres relations sont aussi sources d'épanouissement : celles avec les parents, pour près d'un collègue sur cinq et celles avec les directions, pour un peu plus d'un enseignant sur trois. Il n'empêche que plus d'un enseignant sur trois parle de tension avec les parents et un sur quatre avec la direction.

Afin de réduire ces pourcentages de tension, il faut impérativement que les partenaires de l'école fassent davantage confiance au professionnalisme des enseignants, y compris dans les diverses réunions de réseaux, qui doivent être plus efficaces.

Dégradation

Plus de six répondants sur dix (61,3 %) estiment que leur état de santé s'est dégradé **à cause du travail** au cours des cinq années passées.

Ce chiffre est particulièrement inquiétant et doit mener les autorités à prendre rapidement les mesures nécessaires pour améliorer l'état de santé du corps enseignant romand.

La dégradation constatée par les enseignants romands doit être mise en parallèle avec des éléments contextuels :

- Mesures d'économie dans différents cantons ;
- Hausse des effectifs dans les classes ;
- Report de l'âge de la retraite ;
- Mise en place de l'école à visée intégrative sans ressources appropriées ;
- Introduction de l'enseignement de l'anglais au primaire ;
- Arrivée simultanée de multiples nouveaux moyens d'enseignement ;
- Modifications légales dans les différents cantons ;
- Multiplication des directives et règlements.

Tableau 1 : Evaluation de la dégradation de la santé des enseignants à cause du travail au cours des cinq années passées

canton	tout à fait	un peu	pas du tout
NE	22.6%	50.5%	26.9%
VD	21.7%	45.1%	33.2%
GE	18.2%	48.6%	33.2%
BE	16.2%	41.2%	42.7%
JU	15.5%	47.4%	37.1%
FR	12.2%	45.1%	42.8%
VS	11.4%	42.4%	46.2%
global ⁴	16.0%	45.3%	38.8%

⁴ Cela inclut également les répondants qui n'ont pas indiqué le canton dans lequel ils avaient enseigné.

En valeur absolue, sur une échelle de 0 (représentant l'état de santé le pire imaginable) et 100 points (représentant un état de santé optimal), les répondants se situaient, en moyenne, à 73,0 points au jour de la passation du questionnaire (qui était vers la fin d'une période scolaire), à 68,4 points durant la période scolaire en 2016 et à 79,5 points durant la période extrascolaire en 2016.

La valeur de référence au niveau de la population suisse se situe à 81,7 points.

Le score (73,0) de l'état de santé des enseignants durant la période scolaire est donc clairement inférieur à celui de la population générale en Suisse.

Baisse importante du taux d'activité

La dégradation de la santé des enseignants est illustrée par le nombre de ceux qui ont annoncé avoir diminué leur taux d'activité ces cinq dernières années : 36,8 %.

Les raisons mentionnées, qui peuvent être multiples sont les suivantes : imposé par l'établissement (5,3%), pour s'occuper de la famille (49,5%), pour une autre activité professionnelle (7,9%), pour un congé sabbatique (6,5%), pour d'autres raisons (5,5%), **pour diminuer leur charge de travail (40%), pour cause de maladie ou accident (13,5%), pour de la formation (9,7%)**.

Ces trois derniers motifs confirment ce que le SER a dénoncé lors de ces précédentes conférences de presse.

Le SER rappelle ...

Qu'en octobre 2015, il a formellement demandé à la CIIP de prendre en compte la problématique de la santé dans son programme de législature.

Que cette demande n'a pas été entendue.

Qu'il est encore temps pour les autorités scolaires cantonales d'agir, comme cela est prévu dans les différents cadres légaux fédéral et cantonaux, afin de prévenir une dégradation plus importante de l'état de santé de leurs employé-e-s.

Que selon une étude 2017 des banques cantonales romandes et du Forum des 100, la Suisse romande s'est hissée en 2015 dans le top 10 des régions européennes les plus prospères en matière de création de valeur par habitant.

Cela doit se répercuter dans les investissements en matière d'éducation.

Le SER demande ...

que la CIIP crée une commission paritaire chargée de veiller à l'application concrète et rapide des points suivants :

- Une amélioration des conditions-cadres de travail afin de prévenir au maximum les risques d'épuisement professionnel et de réduire les facteurs de stress au travail.

Cette amélioration passe notamment par la mise à disposition de ressources humaines pour accompagner les enseignants dans leur travail.

- La mise en place et le renforcement dans tous les cantons des mesures d'aide et de conseil aux enseignant-e-s, sous la houlette de spécialistes reconnus.

Ces outils doivent pouvoir être utilisés par les professionnels de l'éducation de façon confidentielle.

- Une révision des textes légaux visant à améliorer le taux d'encadrement, par différentes mesures (co-enseignement, aides spécifiques aux élèves, baisse des effectifs de classe, etc.) aussi bien à l'école obligatoire qu'au secondaire II.

Depuis la mise en vigueur en 2008 du concordat sur la pédagogie spécialisée qui privilégie les solutions intégratives pour les élèves « à besoins particuliers », la surcharge de travail n'a pas été prise en compte.

- Une définition claire et précise des différents éléments de l'activité d'enseignant, garantissant le taux d'activité contractuel, et le respect de celle-ci lorsqu'elle existe.

Cela doit tenir compte du poids croissant dans le quotidien des enseignants, des séances, des réseaux et des colloques, de l'importance et de la nécessité de la formation continue et de l'augmentation des tâches administratives

- L'ajout par la CIIP de la problématique de la santé des professionnels à l'école dans son programme de législation 2015-2019, ainsi que dans les programmes suivants.

La santé au travail est de la responsabilité de tous les employeurs et, comme pour les autres dossiers en lien avec l'école, elle doit être harmonisée au niveau romand.